

Titulaire : EGIS France

Montant HT du marché : 117 835 €

Rôle de Trafalgare : sous-traitant

Montant HT Trafalgare : 72 564 €

Période des prestations : 2012 – 2013

Durée de l'étude : 8 mois

Client : Réseau Ferré de France

Responsable du marché : M. Collombier

## Description du projet

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a fait le choix du développement des transports publics ferroviaires afin de faire face aux défis futurs de réchauffement climatique, de l'augmentation de la mobilité, et de l'allongement des temps d'accès. Dans ce cadre, elle a défini des objectifs de desserte TER aux horizons 2023 et 2040 ambitieux, dans un contexte où les infrastructures routières sont au bord de la saturation. Si le projet de LGV PACA doit permettre de répondre à ses objectifs, les incertitudes pesant sur le projet, notamment en termes de délais de réalisation, rendent nécessaires l'étude d'aménagements plus locaux, concentrés autour des grandes agglomérations, et qui pourraient répondre en partie aux besoins exprimés par la Région.

En particulier, l'agglomération toulonnaise, forte de plus de 500 000 habitants, ne dispose pas d'un réseau TER spécifique et de fréquences permettant aux trains d'être véritablement concurrentiel de la voiture, malgré les problèmes de congestion récurrente du réseau routier, notamment à l'est de Toulon. Le développement de sa desserte est pénalisé par l'importance du trafic en gare de Marseille Saint-Charles, point de départ des missions desservant Toulon. Les travaux et projets en cours (3<sup>ème</sup> voie entre Marseille et Aubagne et aménagements capacitaires sur la section La Pauline – Hyères) vont permettre de fortement densifier l'offre entre Marseille et Toulon, ainsi que vers Hyères, permettant une diamétralisation, à l'horizon 2015, des missions Marseille – Hyères.



## Description de l'étude

L'étude générale prospective pour l'amélioration de la desserte TER de l'agglomération toulonnaise doit permettre de définir, à différents horizons (2015, 2023 et éventuellement 2040), le schéma de desserte TER sur l'axe St-Cyr-sur-Mer – Les Arcs-Draguignan qui permette

d'optimiser l'adéquation entre l'offre et la demande tout en assurant :

- la robustesse et la fiabilité du système ferroviaire,
- l'augmentation significative de la part modale ferroviaire pour les déplacements internes au périmètre d'étude et pour les déplacements d'échange entre le périmètre d'étude et les Bouches-du-Rhône d'une part, et le secteur Est Var et les Alpes-Maritimes d'autre part.

